



## Vis ma vie d'apprenti chez Nestlé : une voie d'excellence pour former les talents de demain

À l'occasion de la Journée de l'employeur, Nestlé Waters a reçu, dans son usine de Contrexéville, des représentants d'entreprises locales, des élus locaux, des apprentis et Jean Arthuis, ancien ministre et député européen.

Cette journée – organisée autour d'une visite de l'usine et d'ateliers de préparation à l'emploi – a été l'occasion de revenir sur le développement de l'apprentissage et de l'alternance pour favoriser l'employabilité des jeunes. Elle marque le coup d'envoi d'un Tour de France de l'apprentissage, au cours duquel Nestlé ouvrira les portes de ses 22 sites industriels en France à la rencontre de ses 600 apprentis.

En 2014, Nestlé a lancé l'Alliance for YOUth – Alliance pour la Jeunesse, collectif européen de 200 entreprises engagées dans la formation et l'emploi des jeunes de moins de 30 ans. Alors que l'objectif fixé est de 115 000 opportunités de carrière en 3 ans – embauches, apprentissages ou stages – la seule année 2016-2017 a débouché sur 90 000 opportunités.

Dans un contexte où les jeunes européens voient le chômage comme le principal défi des 10 années à venir, l'apprentissage est un « système gagnant-gagnant », selon Cécile Delestre, Directrice Attraction et Développement des Talents de Nestlé. « C'est une voie d'excellence qui est à la fois au service de l'apprenti et au service de l'entreprise. Le premier bénéficie d'une formation complète en appliquant ses connaissances dans le monde du travail et c'est forcément bénéfique pour l'entreprise qui va avoir accès à des jeunes qui ont déjà une expérience de terrain et qui sont opérationnels très rapidement », explique-t-elle.

« Le chômage des jeunes en Europe n'est pas une fatalité, l'apprentissage en apporte la démonstration », observe Jean Arthuis. « La libre circulation des apprentis doit être une priorité pour leur permettre de profiter des mêmes atouts que les étudiants avec le programme ERASMUS ».

**En France, Nestlé s'est engagé à recruter 325 jeunes de moins de 30 ans et à former 800 stagiaires ou apprentis en moyenne chaque année.**

### Contact presse Nestlé France

Nicolas Calo | +33 (0)6 46 78 42 51 | nicolas.calo@fr.nestle.com • Thomas Féné | +33 (0)6 75 61 38 09 | thomas.fene@fr.nestle.com